

CHARTRE D'USAGE

du Fablab SFA

UFR Sciences Fondamentales et Appliquées — Université de Poitiers
Campus Sud — B24 · Campus Nord — H1 (salle 0N21)

Le Fablab SFA est un espace partagé de conception et de fabrication numérique, ouvert aux membres de l'Université de Poitiers.

Il fonctionne sur la **confiance**, l'**entraide** et le **partage**.

Cette charte fixe les règles communes aux deux sites ; toute personne qui utilise le Fablab s'engage à la respecter.

1 QUI PEUT ACCÉDER AU FABLAB ?

- **Personnels de l'UP** : accès autonome après autorisation et formation.
- **Étudiants** : accès encadré ; formation obligatoire.
Accès autonome possible sous conditions validées par les responsables.

Les projets pédagogiques, de recherche, d'innovation, associatifs ou personnels sont les bienvenus, dans le respect des missions de l'université.

2 HORAIRES

- B24 : accès aux horaires de permanences ci-dessous



- H1 : accès **par badge** après autorisation du responsable.
- Fermeture pendant les vacances universitaires.

3 SÉCURITÉ : RÈGLES GÉNÉRALES

- **Aucune utilisation autonome d'une machine sans habilitation** pour cette machine par le responsable du fablab ou son représentant.
- Ne jamais travailler seul sur une machine à risque (découpe laser, imprimante résine...) ; prévenir de sa présence.
- Porter les **EPI** requis (lunettes, gants nitrile...) ; cheveux attachés, pas de vêtements amples.
- Vérifier l'état de la machine avant usage ; **signaler immédiatement** tout dysfonctionnement.
- Ne jamais modifier les réglages internes, le firmware ou le matériel sans accord de l'équipe.
- Ni boisson ni nourriture à proximité des machines ; issues de secours et extincteurs dégagés.

4 SÉCURITÉ : PAR ÉQUIPEMENT

Impression 3D FDM (Bambu Lab, Ultimaker, Intamsys, Creality)

- Buse et plateau chauds : ne pas toucher pendant et juste après l'impression.
- Surveiller la première couche ; vérifier régulièrement les impressions longues.

Impression 3D résine (FormLab)

- Vérifier l'état du plateau, de la cuve de résine.
- S'assurer que la cuve de résine soit compatible avec la résine utilisée
- Port de gants obligatoire, éviter les éclaboussures lors de la phase de post-traitement.

Découpe laser (FLUX Beambox 40 W)

- **Ne jamais laisser la machine sans surveillance** pendant une découpe ; capot fermé, extraction en marche.
- Matériaux **interdits** : PVC, vinyle, simili-cuir, polycarbonate, matériaux inconnus (fumées toxiques ou corrosives).
- En cas de flamme persistante : arrêt, capot fermé, alerter.

5 CONSOMMABLES ET COÛTS

- L'accès aux espaces et aux machines est **gratuit** pour les membres de l'UP, **hors consommables**.
- Les projets d'impression 3D sont financés par les utilisateurs **sous forme de fournitures** (bobines, matériaux).
- Les matériaux personnels apportés doivent être **identifiés et validés** par l'équipe avant usage.

6 VIE DE L'ESPACE

- Laisser son poste **propre et rangé** : outils remis en place, chutes triées, plateaux nettoyés.
- Ne pas stocker de projet sans accord ; les pièces non récupérées sous 15 jours pourront être recyclées.
- Respecter les autres utilisateurs, leur travail et leurs créneaux ; partager ses savoir-faire.
- Ordinateurs du Fablab : pas d'installation de logiciel sans accord ; données personnelles supprimées après usage.

7 PROJETS ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- Chaque utilisateur reste **titulaire des droits** sur ses créations, dans le cadre des règles de l'UP (contrats de recherche, stages, conventions).
- Le partage des fichiers et la documentation des projets et des pratiques sont **encouragés**.
- Avec l'accord de l'auteur, le Fablab peut présenter les projets (photos, galerie en ligne, bilans).
- **Interdit** : fabrication d'armes ou d'objets dangereux, contrefaçon, copie d'objets protégés, tout usage illégal ou contraire aux valeurs de l'université.

8 RESPONSABILITÉS ET SANCTIONS

- L'utilisateur est responsable du matériel qu'il utilise et de sa sécurité ; tout dommage ou incident doit être déclaré sans délai.
- Les responsables et l'équipe d'animation peuvent interrompre une utilisation jugée dangereuse ou non conforme.
- Le non-respect de la charte peut entraîner une **suspension temporaire ou définitive** de l'accès, sans préjudice des procédures disciplinaires de l'université.

9 EN CAS D'INCIDENT

1. Arrêter la machine (bouton d'arrêt / coupure) si cela peut se faire sans danger.
2. Mettre les personnes en sécurité, alerter les secours si nécessaire.
3. Prévenir le responsable du site.
4. Consigner l'incident dans le registre du Fablab.

Urgences	Campus Sud — B24	Campus Nord — H1
Appeler le service sécurité incendie	Responsable : James ROBERT	Responsable : Pascal DOUMALIN
05 49 45 35 00	sfa.fablab@univ-poitiers.fr	